



Grandes cultures Avertissement N° 24 – 8 juillet 2016

Méligèthes dans le canola :

- Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches : des captures pouvant paraître impressionnantes ont été obtenues pour trois sites suivis dans le cadre du RAP, mais ces captures sont bien inférieures aux seuils d'intervention considérés en Europe.
- Dépistage recommandé, mais il serait peu probable que des champs au Québec subissent une pression de ce ravageur suffisante pour en affecter le rendement.
- Présentation des différentes techniques de dépistage et de la stratégie d'intervention.

MÉLIGÈTHES DANS LE CANOLA : DES CAPTURES ÉLEVÉES, MAIS QUI NE DEVRAIENT PAS AFFECTER LE RENDEMENT

État de la situation

Les captures de méligèthes effectuées dans trois sites suivis par le RAP ont atteint la centaine de méligèthes par 10 coups de filet fauchoir, voire jusqu'à une moyenne de 645 méligèthes par 10 coups de filet pour l'un d'eux (à Saint-André au Bas-Saint-Laurent). Ces captures, qui peuvent paraître impressionnantes, sont toutefois bien en deçà des seuils d'intervention considérés en Europe où le méligèthe est bien installé depuis plusieurs années.

Dépistage et stratégie d'intervention

Le canola étant vulnérable aux dommages causés par le méligèthe des crucifères lorsqu'il est au stade boutons (BBCH 50 à 59), **nous recommandons de procéder au dépistage du méligèthe des crucifères dans les champs de canola qui ne sont pas encore en floraison, en particulier au Bas-Saint-Laurent.**

Le dépistage du méligèthe des crucifères s'effectue soit à l'aide d'un filet fauchoir ou encore par observation visuelle (en comptant le nombre de méligèthes) ou par battage des plants (en secouant les inflorescences dans un récipient). Pour les deux dernières méthodes, il faut répéter l'opération sur au moins 3 à 5 plants, choisis au hasard, à 5 endroits différents répartis dans le champ, de la bordure vers le centre, pour en établir une moyenne.

Quant au dépistage au filet fauchoir, il faut :

- utiliser un filet fauchoir standard de 38 cm de diamètre avec un manche d'environ 110 à 120 cm de longueur;
- faire l'échantillonnage à au moins 5 stations dans le champ (bordure et intérieur du champ);

- à chacune des 5 stations, effectuer 10 balayages de filet. Un balayage consiste à décrire un arc de 180 degrés devant soi avec le filet, tout en avançant d'un pas. À chaque pas, le filet est balayé dans le sens contraire du précédent. Le balayage se fait dans la partie supérieure des bourgeons ou des inflorescences en maintenant la partie supérieure du cerceau au niveau de la tête des plants. Le filet est orienté de façon à ce que la partie inférieure du cerceau soit légèrement en avant par rapport à la partie supérieure (angle de 45 degrés environ);
- le dénombrement des méligèthes s'effectue à la fin des 10 balayages d'une station;
- faire la moyenne des 5 dénombrements.

Comme les adultes progressent de la bordure vers le centre du champ, les dommages sont d'abord observés sur le pourtour des champs. Il faut donc examiner avec soin ces endroits. Recherchez des signes de croissance inhabituels chez les jeunes plants, en accordant une attention particulière au point de croissance et aux pousses latérales. Dépistez au moins deux fois par semaine lorsque le canola est au stade boutons fermés.

Actuellement, aucun seuil économique d'intervention n'a été établi au Québec. En Europe, les seuils suggérés sont de 3 à 4 méligèthes/plant aux stades boutons accolés (BBCH 51 à 56) et de 7 à 8 méligèthes/plant au stade boutons séparés-boutons jaunes (BBCH 57 à 59). En considérant une densité de peuplement visée de 100 plants/m², cela représenterait environ 5 000 méligèthes/10 coups de filet jusqu'au stade où les boutons floraux sont complètement formés, et environ 10 500 méligèthes/10 coups de filet au stade de boutons jaunes.

Mentionnons toutefois que les dommages causés par les méligèthes dépendraient davantage de la vigueur des plants que du nombre d'insectes. Des plants sains et vigoureux sur un bon sol pourraient tolérer jusqu'à 10 méligèthes par plant sans perte de rendement. Pour les plantes en « situation de stress » et les cultures à potentiel limité, ces seuils peuvent être adaptés : 1 méligèthe par plante au stade boutons étoilés; 2-3 méligèthes au stade boutons jaunes. Cela représente tout de même 1 420 méligèthes par 10 coups de filet, soit bien au-delà des captures observées cette semaine.

Ces données restent toutefois à être validées pour le Québec, car à la différence de l'Europe, aucun parasitoïde du méligèthe des crucifères n'a encore été rapporté au Québec et très peu de prédation est observée sur les larves au sol. Néanmoins, des travaux de recherche menés par le CÉROM ont démontré que, même à des populations élevées, le méligèthe des crucifères ne cause que très rarement des pertes de rendement au canola. Qui plus est, au moment de la floraison, les méligèthes jouent le rôle d'insectes pollinisateurs bénéfiques pour la culture.

Actuellement, il n'existe aucun insecticide homologué au Canada contre le méligèthe des crucifères.

Des essais en parcelles expérimentales ont été effectués par le CÉROM, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Université Laval, entre 2013 et 2015. Les différentes matières actives testées (lambda-cyhalothrine, malathion et spinosad) démontrent une certaine efficacité à réduire les populations, selon les sites et les années. Par contre, pour tous ces produits, aucune différence de rendement n'a été observée. De plus, une application d'insecticide entraîne nécessairement des dommages au champ par l'écrasement de plants, en plus des risques pour la santé et l'environnement, notamment sur les insectes pollinisateurs.

Si le seuil d'intervention de méligèthes est atteint, il y a lieu de planifier des méthodes de lutte préventives pour les années ultérieures : choix d'un cultivar à floraison hâtive, semis hâtif, implantation d'une culture piège et éradication des volontaires de canola et des mauvaises herbes de la famille des crucifères.

Pour obtenir plus de détails sur ce ravageur, vous pouvez consulter le bulletin d'information « [Le méligèthe des crucifères : biologie, dépistage et stratégie d'intervention](#) ».

Texte rédigé par :

Line Bilodeau et Isabelle Fréchette

[Groupe de travail sur les ravageurs du canola](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Isabelle Fréchette, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : isabelle@cerom.qc.ca

Claude Parent, agronome – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 24 – Grandes cultures – 8 juillet 2016